

ASSISTANTES FAMILIALES ET ASSISTANTS FAMILIAUX

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE JEUDI 20 MAI 2021 !

**Faites entendre votre voix
pour l'amélioration de vos conditions de travail
et la reconnaissance de votre profession !**

Face à une crise sanitaire sans précédent, vous êtes des premiers de cordée plus que jamais engagés pour la qualité d'accueil des enfants !

Votre salaire n'est pas à la hauteur de vos responsabilités, les indemnités d'entretien ne permettent pas de répondre aux besoins des enfants, vos frais de déplacement ne sont pas remboursés, pas de droit au répit, aux congés... et toujours sous la menace de vous voir retirer la garde des enfants du jour au lendemain et d'être privé·e·s de salaire décent !

Assistantes et assistants familiaux·ales des Conseils départementaux, il est l'heure de vous unir pour dire STOP et gagner sur vos revendications :

- La revalorisation rapide des salaires sur la base de 1800 euros bruts pour 32 heures de travail hebdomadaire pour l'accueil d'un enfant ;
- Le doublement du montant des indemnités d'entretien pendant les périodes successives de confinement avec effet rétroactif à compter de mars 2020 ;
- La revalorisation des indemnités d'entretien, des

frais de déplacement et des allocations ayant vocation à couvrir les frais répondants aux besoins de l'enfant (vêtue, argent de poche, financement de séjours vacances, etc.), ceci pour le bien-être et la sécurité des enfants ;

- La reconnaissance sans condition en maladie professionnelle de toutes les assistantes et tous les assistants familiaux·ales atteint·e·s par la Covid-19 ;
- Le respect du droit fondamental de présomption d'innocence avec maintien de la totalité du salaire pour toute la durée de l'enquête administrative ;
- La mise en place d'un véritable déroulement de carrière pour les assistantes et assistants familiaux·ales des Conseils départementaux avec la reconnaissance de l'ancienneté et une véritable intégration dans la fonction publique territoriale en tant qu'agent·e titulaire bénéficiant d'un statut et d'un cadre d'emploi de catégorie B ;
- Une réelle intégration des assistantes et assistants familiaux·ales au sein des équipes de l'Aide Sociale à l'Enfance des Conseils départementaux.

**LA FÉDÉRATION CGT DES SERVICES PUBLICS APPELLE
LES ASSISTANTES ET ASSISTANTS FAMILIAUX·ALES
À UNE JOURNÉE DE GRÈVE ET MOBILISATION NATIONALE
JEUDI 20 MAI 2021**

Rassemblements devant les conseils départementaux, préfectures, permanences des élus locaux, pique-nique revendicatif, etc. sont organisés, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos syndicats CGT!

**TOUTES ET TOUS ENSEMBLE EN GRÈVE ET RASSEMBLEMENTS JEUDI 20 MAI 2021,
EXIGEONS L'OUVERTURE IMMÉDIATE DE NÉGOCIATIONS
AVEC LES EMPLOYEURS LOCAUX ET LE GOUVERNEMENT !**

www.cgtservicespublics.fr
facebook.com/cgtservicespublics



*Les assistantes et assistants
familiaux·ales ne lâcheront rien !*